l'aide d'une couverture, avec de l'encens et de la scabieuse des hois jusqu'à ce qu'il transpire; on lui donne également dans sa provende de la racine de cette dernière plante. En Esthonie, lorsque des animaux donnent du lait maléficié, on place tous les ustensiles de trayage dans une décoction bouillante de lycopodium clavatum et on les fumige ensuite; puis on verse l'eau sur l'animal. Lorsque les fils des tisserands se rompent par l'effet du mauvais œil, on fumige le métier avec de la fiente de coq (1).

(A suivre.)

J. TUCHMANN.

LE PETIT CHAPERON ROUGE

VΙ

Version du Forez.

Il y avait une fois une petite fille qui allait voir sa grand'mère. Elle avait un panier où on lui avait mis une petite molette de heurre et des petits fromages. En chemin elle rencontra le loup qui lui dit: où vas-tu, petite? — Je vais voir ma grand'mère. — Que lui portes-tu? — Du beurre et des fromages. — Par quel chemin veux-tu passer, par celui des petites pierres ou par celui des épingles? — Par celui des épingles pour lui en porter. — Ton panier t'embarrassera, donne-le moi, je te le porterai. Je veux passer par le chemin des pierres et nous nous trouverons à la porte de ta grand'mère.

La petite lui donne le panier. Le loup courut pour arriver le premier. Quand il fut à la porte, il frappa. — Qui est là? — C'est votre petite fille. — Tire la bobinette et le loquet tombera. — Le loup étant entré tua la grand'mère. Il mit son sang dans un plat, sous la table et la chair dans le placard, quand il en eut assez mangé. Puis il s'alla coucher dans le lit de la grand'mère.

La petite arriva, frappa et le loup lui dit: tire la bobinette, le loquet tombera. — Que m'apportes-tu, petite? — Je vous apporte des épingles. Je vous apportais du beurre et des fromages; j'ai trouvé le loup qui me les a pris. J'avais peur qu'il me mange et je les lui ai donnés. — Tu as bien fait.

— Grand'mère, j'ai bien faim! — Ouvre le placard, tu trouveras de la viande... — Tu manges la chair de ta grand'mère! — Que dites-vous, que je mange votre chair? — Je te dis de te dépêcher, pour venir te coucher. — Grand'mère, j'ai bien soif! — Bois dans le plat qui est sous la table... — Tu bois le sang de ta grand'mère! — Que dites-vous, grand'mère? que je bois votre sang! — Non, je te dis que j'ai cent ans. — Grand'mère, j'ai bien sommeil! — Viens te coucher. — Grand'mère, que vous avez les jambes velues! — C'est de vieillesse et de fatigue, j'ai tant traîné dans les bois et les terres. — Grand'mère, que vous avez les ongles longs! — C'est de vieillesse... — Que vous avez

(1) APULÉE, De medicam., ch. VIII, § 1. G. FERRARO d. Archivio, IV, 181. DE BRAY, loc. cit., XVIII, 111-2. PLACUCCI, loc. cit., IV, 54. THORPE, III, 64. DELRIO, 1025. HALTRICH, 278. BECLER et KREUTZWALD, 141, 143-4.

les dents longues! — C'est pour te manger. — Le loup mangea la petite et s'en alla content.

Ainsi quand vous trouverez par les chemins un homme qui voudra porter votre panier, vous ne l'écouterez pas, mais vous ferez votre chemin, parce qu'il pourrait bien vous manger.

L. P. GRAS, Dictionnaire du patois forézien, Lyon, 1863, p. 207. E. R.

LES ESPRITS-FORTS DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

IIVXX

Nous avons déjà cité plusieurs fois les propos d'esprits-forts (à commencer par Denis de Syracuse), qui enlevaient des temples, et faisaient fondre, les ex-votos en métaux précieux. Ces actes de laïcisation n'étaient point rares et ils avaient donné lieu chez les Grecs au dicton suivant:

« Les offrandes (ou ex-votos) forment le trésor des sacrilèges. »

Nous empruntons ce dicton au Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de MM. Daremberg et Saglio, tome I, 2º partie, p. 1535, a, mais ll y est cité sans indication de la source originale.

H. G.

BIBLIOGRAPHIE

Julien Tiersot. — Rouget de Lisle, son œuvre, sa vie, xii-435 p. in-18. Paris, Delagrave, 1892.

M. Tiersot a voulu célébrer le centenaire de la Marseillaise en écrivant l'histoire de son auteur. C'est un ouvrage étudié et qui se lit avec intérêt, à cela près que la rancune de l'auteur contre M. Loquin se laisse voir trop souvent et trop maladroitement (1). Ce livre rentre-t-il dans le cadre de notre revue? Si populaire que, dès les premiers jours, soit devenu ce chant, c'est un chant populaire d'un genre tout différent de ce que les folk-loristes appellent la chanson populaire. La question rentrerait dans notre cadre si Rouget de Lisle s'était, d'une façon consciente ou inconsciente. inspiré (soit pour les paroles, soit pour la mélodie) d'une œuvre populaire. Mais M. Tiersot, étudiant la Marseillaise à ce point de vue, n'a découvert « qu'une seule réminiscence de trois notes portant sur le commencement du premier vers »; et sa conclusion est « que Rouget de Lisle est complètement, absolument, pleinement l'auteur de la musique et des vers de notre chant national ». Mon incompétence ne me permet pas d'entrer dans le détail des questions traitées par M. Tiersot (et qui, du reste, ne sont pas du folk-lore proprement dit), et je me borne à résumer sa thèse (2).

La première page du livre de M. Tiersot est occupée par une dédicace :

A Monsieur Carnot

Il s'agit de M. le Président de la République. Cela nous rappelle le temps du XVII° siècle où les auteurs regardaient comme un

- (1) M. Loquin a répondu par un article que M. Tiersot ne doit pas se féliciter d'avoir provoqué. Cet article forme le feuilleton musical du grand journal bordelais la *Gironde* du 28 juin 1892; et nous engageons les bibliophiles à se le procurer pour le joindre au volume de M. Tiersot.
- (2) Au point de vue strictement bibliographique, je noterai que M. Tiersot ne mentionne pas la théorie de K. F. Meyer (sans preuves, du reste) d'après laquelle la mélodie de la *Marscillaise* serait celle d'un chant populaire de l'Allemagne du Sud.